



## Garantie constructeur Refusée car il manque la boîte d'origine

Par **Aure1404**, le **25/08/2012** à **08:33**

Bonsoir,

J'ai acheté en juillet 2011 un caméscope de marque Toshiba chez Boulanger. Quelques semaines après mon achat l'appareil se bloquait. Je l'ai ramené 2 fois sans que le SAV, trouve la solution.

Mon caméscope est sous garantie jusqu'en 07/2013. Je viens de le ramener au SAV, et pour cet appareil le constructeur ne fait pas de réparation mais un échange de l'appareil. Le problème est que cet échange ne peut avoir lieu que si j'ai conservé la boîte d'origine (que je n'ai plus). Boulanger ayant encore en stock le même caméscope, il me propose un échange comme ça il récupère la boîte du caméscope neuf pour pouvoir renvoyer le caméscope défectueux.

Mes soucis c'est que la garantie est d'un an au lieu de 2 initialement soi disant que le constructeur aurait réduit d'un an depuis mon achat. L'autre soucis c'est que le nouveau caméscope a le même problème et que je ne peux pas en prendre un autre car comme je n'ai pas la boîte d'origine on ne me rembourse que 50% du prix.

Pouvez-vous me dire si je n'ai pas de recours et si oui lesquels car je préférerais changer de marque et être indemnisée.

Dans l'attente de votre réponse,

Cordialement.